

N°2023/195

Nouméa, le 7 juillet 2023

LAMPIONS, FEU D'ARTIFICE ET BAL DE LA FÊTE NATIONALE LE JEUDI 13 JUILLET

La ville de Nouméa célébrera la Fête nationale le jeudi 13 juillet avec une retraite aux flambeaux depuis la place Bir-Hakeim jusqu'à la place des Cocotiers. Les festivités se poursuivront avec un feu d'artifice, suivi du traditionnel bal populaire sur la place de la Marne.



RETRAITE AUX FLAMBEAUX

JEUDI 13 JUILLET

À PARTIR DE 18H30

- 18H30
DISTRIBUTION DES LAMPIONS
PLACE BIR HAKEIM
- 19H
DÉPART DU DÉFILÉ
JUSQU'À LA PLACE DES COCOTIERS
- 19H30-19H45
FEU D'ARTIFICE
TIRÉ DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE
- 20H
BAL
PLACE DE LA MARNE

+ ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
+ STANDS DE RESTAURATION

Avec le soutien financier de l'État
et de la province Sud



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



PROVINCE SUD



Ville de
NOUMÉA

noumea.nc
f Nouméamaville
23 26 50

LE PROGRAMME

18h15 : animations musicales place Bir-Hakeim

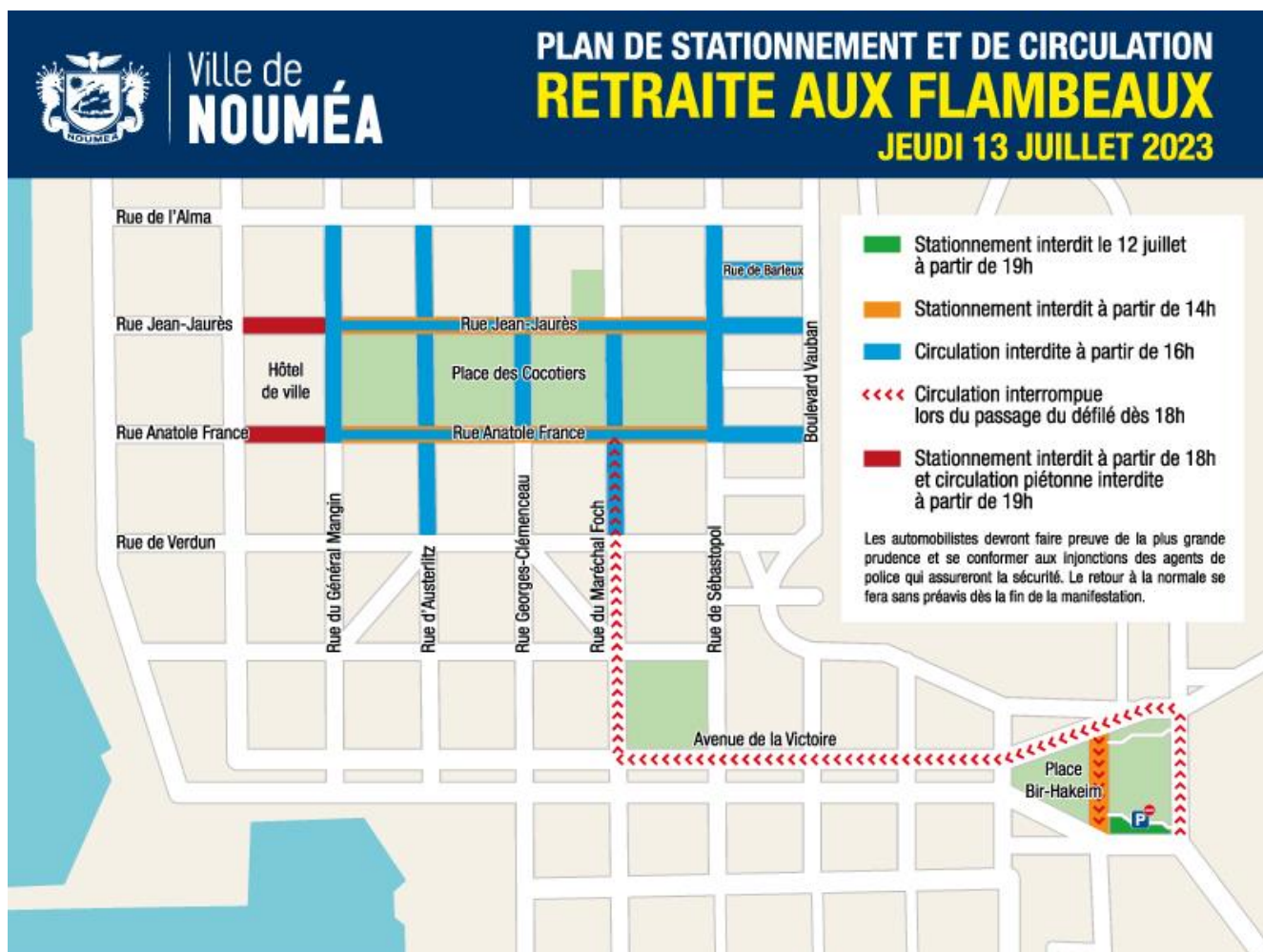
18h30 : distribution de 6 000 lampions, place Bir-Hakeim

19h : départ du défilé des lampions de la place Bir-Hakeim à la place des Cocotiers, en présence de Madame le Maire, Sonia Lagarde

19h30-19h45 : feu d'artifice tiré depuis le toit de l'hôtel de ville

20h-22h30 : bal animé par DJ Jeff, place de la Marne.

Des manèges et des jeux ainsi que des stands de restauration rapide seront présents sur la place des Cocotiers.



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

→ Stationnement interdit le 12 juillet

À partir de 19h : sur le parking (Sud) de la place Bir-Hakeim, uniquement, au niveau de la rue de la Valbonne

→ Stationnement interdit le 13 juillet

- à partir de 14h : rue Charles-Porcheron, rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre les rues de Sébastopol et du Général Mangin,
- à partir de 18h : rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre les rues du Général Mangin et du Général Gallieni.

➔ Circulation interdite le 13 juillet

- **à partir de 16h incluant le Néobus :**

- rue de Sebastopol, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
- avenue du Maréchal Foch, entre les rues de Verdun et Jean-Jaurès,
- rue Georges-Clémenceau, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
- rue d'Austerlitz, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et de Verdun,
- rue du Général Mangin, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
- rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre le boulevard Vauban et la rue du Général Mangin,
- rue de Barleux entre le boulevard Vauban et la rue de Sebastopol

- **Circulation interrompue lors du passage du défilé dès 18h :**

- rues Olry et Charles-Porcheron, entre les rues Auguste-Benebig et de la Valbonne,
- avenue de la Victoire – Henri-Lafleur (dans le sens Est-Ouest), la rue Charles-Porcheron et l'avenue du Maréchal Foch, avenue du Maréchal Foch, entre l'avenue de la Victoire – Henri-Lafleur et la rue Anatole-France.

- **Circulation piétonne interdite dès 19h :**

- rue Anatole-France entre les rues du Général Mangin et du Général Gallieni
- rue Jean-Jaurès entre les rues du Général Mangin et du Général Gallieni

PC SECOURS

Un PC secours sera installé à proximité du croisement de l'avenue Foch et rue Anatole-France.

MÉTÉO

En cas d'intempéries, la retraite aux flambeaux sera reportée au **vendredi 14 juillet**, aux mêmes horaires. Le plan de stationnement et de circulation reste identique.